le journal de
TERVILLE

N° 32 // Juin 2013 // GRATUIT

LES SAPEURS-POMPIERS DE TERVILLE FÊTENT LEURS 140 ANS !

07 Actualités du Conseil Municipal
Intervention de Philippe Gébus, conseiller municipal

04 Budget 2013

08 Reportage
Concert inaugural de l'orgue

SOMMAIRE

JOURNAL DE TERVILLE // Nº 32
//////////////////// JUIN 2013

Directeur de Publication
Patrick Luxembourger
Rédaction du Journal, Hôtel de Ville
Route de Verdun – 57180 Terville
Tél. 03 82 88 82 88
Fax 03 82 34 22 21

Rédactrice en chef
Frédérique Munerol

Photographe
Xavier Muller

Maquette et montage
Scoop communication

Tirage
4 500 exemplaires

Nº ISSN en cours
dépôt légal à parution

Impression
Presses du Tilleul

04 **Actualités du Conseil Municipal**
Budget 2013

07 Intervention de Philippe Gébus, conseiller municipal

08 **Reportage**
Concert inaugural de l'orgue

11 **Nouvelle association**
L'Arche de Bouba

12 **Anniversaire**
Les sapeurs-pompiers de Terville fêtent leurs 140 ans

20 **Travaux**

22 **Portrait**
Le réalisateur Damien Beckel

24 **Rencontre**
Carmela et Mégane

26 **Retour en images des enfants**

27 **Retour en images**

39 // Agenda
41 // Infos pratiques

Chères Tervilloises, Chers Tervillois,

Courage, dévouement, bravoure, droiture, sang froid, autant d'adjectifs maintes fois prononcés lors de la magnifique cérémonie organisée le dimanche 2 juin pour fêter les 140 ans du centre d'incendie de Terville. En présence du Sous-Préfet, Étienne Stock, du Député Michel Liebgott, du Président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours, Jean-Marie Blanchet, du Président du Conseil général de la Moselle, Patrick Weiten, nombre d'entre vous avez répondu présents pour rendre hommage à nos valeureux sapeurs-pompiers (jeunes, vétérans ou en activité), encadrés pour l'occasion par les Colonels Franoz et Tarrillon, les Commandants Smith et Rinaldi, et le Lieutenant Harter, chef du centre d'incendie de Terville.

Dans un monde idéal, ces qualités seraient, à défaut d'être totalement universelles, au moins celles de toute personne qui s'engage au service des autres. Car c'est le prix de la confiance que la population octroie à ceux à qui elle délègue sa sécurité, sa santé ou la destinée de son espace de vie. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal. Et, quel que soit le domaine de référence, c'est dans l'action, dans ses résultats, et dans le bien-fondé des intentions que l'on juge les réelles motivations et qualités humaines de chacun. C'est avec ceci à l'esprit que je reviens sur les évènements qui ont ponctué les deux derniers conseils municipaux et qui montrent que, si certaines personnes ont les qualités requises pour exercer des responsabilités publiques, ce n'est malheureusement pas le cas de tout le monde.

5 avril 2013 : lors du débat d'orientation budgétaire, le leader du groupe d'opposition socialiste, Alfred Mescolini, a eu le courage d'admettre que « *l'évolution financière de la commune était très bonne* », exposant ainsi publiquement son refus de participer aux tentatives de déstabilisation engagées depuis plusieurs mois (période préélectorale oblige) par Mme Talarczyk et quelques rares disciples, et surtout par la divulgation de rumeurs aussi infondées que dangereuses pour le développement de Terville. Comme quoi, il est possible d'exercer son rôle d'opposant, parfois âprement, tout en reconnaissant les réussites factuelles de l'équipe en place, gardant ainsi continuellement à l'esprit ce qui devrait être la ligne de conduite minimale de toutes celles et ceux qui ont choisi de s'engager à exercer des responsabilités publiques ; à savoir l'honnêteté et le devoir de travailler pour l'intérêt général.

Quinze jours plus tard, dans une déclaration solennelle au début du conseil au cours duquel a été voté le budget 2013, Philippe Gébus, seul conseiller municipal à siéger dans l'opposition aux côtés de Mme Talarczyk, a officiellement pris ses distances avec elle, dénonçant, je cite, « *les contre-vérités et les positions incohérentes colportées par la tête de liste* ». De plus, en expliquant les sombres manipulations et agissements abjects qui ont conduit aux démissions de décembre 2010 et dont il fut visiblement lui aussi la victime, Philippe Gébus a révélé au grand jour ce que nous dénoncions avec force depuis plus de deux ans. La vérité est enfin rétablie une fois pour toutes. La déclaration de Philippe Gébus, que vous pouvez consulter dans son intégralité en page 7, lui a valu malheureusement quelques mésaventures en fin de réunion quand le mari de son ex-colistière, le docteur Philippe Talarczyk, s'est précipité sur lui pour l'insulter vertement et menacer son intégrité physique Il n'y a malheureusement rien à dire face à un comportement aussi lamentable, déplacé et invraisemblable de la part d'un individu à qui beaucoup confient leur santé et qui est apparu incapable de la plus élémentaire maîtrise de soi. Cherchant sans cesse à perturber le fonctionnement normal de notre conseil, ces personnes n'ont plus aucun sens de la mesure et de la plus élémentaire dignité. Cette triste mise au point étant faite, je vous souhaite à toutes et à tous un été aussi ensoleillé que le printemps fut pluvieux, qu'il permette de vous ressourcer en famille, à Terville ou sur votre lieu de villégiature.

Patrick Luxembourger
Maire de Terville
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « *Portes de France – Thionville* »

Budget 2013 : 17 millions d'euros

Comme prévu par la prospective financière de la Ville de Terville, présentée aux élus et aux Tervillois dès 2011, le budget primitif 2013 se veut prudent dans l'évaluation de ses recettes et conforme aux attentes des Tervillois. Il s'équilibre à 17 millions d'euros, 9,5 millions d'euros pour le fonctionnement et 7,5 millions d'euros pour l'investissement, et permet de maintenir l'effort d'investissement et d'accompagnement de la vie locale tout en poursuivant le désendettement et en maîtrisant les charges de fonctionnement.

Des travaux conformes aux attentes des Tervillois

- **Le lancement opérationnel de l'agrandissement de la cantine scolaire**

L'ATEJ est victime de son succès, la fréquentation de la cantine scolaire entre 12 h et 14 h est en constante augmentation. Son agrandissement est à l'étude dans le cadre d'un projet global.

Les enfants à la cantine.

- **Le lancement opérationnel du programme de construction du complexe sportif et de loisirs**

Les trois architectes dont les projets ont été sélectionnés par le jury vont nous soumettre d'ici trois mois leurs propositions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que le projet final sera choisi.

- **La mise aux normes fédérales des locaux du tennis de table**

Nous vous en parlons régulièrement, le gymnase de l'ASTTT va s'agrandir, sa superficie sera multipliée par trois afin qu'il soit aux normes pour accueillir les compétitions départementales, régionales et nationales. Les travaux débuteront en juillet prochain.

Le gymnase de l'ASTTT.

L'école du Moulin.

- **La réalisation d'un stationnement sécurisé aux abords de l'école du Moulin**

La Ville a acquis un terrain perpendiculaire à l'école du Moulin pour y réaliser une vingtaine de places de stationnement. Il permettra également de sécuriser la desserte des enfants en créant du même coup une nouvelle entrée par la cour de l'école. Il offrira enfin un nouvel accès à la rue du 8 Mai.

- **La création de jardins familiaux, rue de Champagne**

Des jardins familiaux vont être créés rue de Champagne. Les Tervillois potentiellement intéressés peuvent d'ores et déjà se renseigner auprès de la municipalité.

- **La phase opérationnelle de renaturation du ruisseau de la Veymerange**

Nous vous en parlons régulièrement dans ce journal. L'enquête publique sur la réhabilitation de notre ruisseau est en cours.

Le Veymerange.

- **La poursuite du programme de réhabilitation du Village**

(Voir pages Travaux de ce journal.)

- **La réhabilitation de voiries : chemin des Violettes, place Jean Jaurès**

Une partie de la place Jean Jaurès sera réhabilitée dans le cadre de la reconstruction de l'école Marcel Pagnol pour créer et sécuriser l'entrée principale du groupe scolaire.

- **La poursuite de la reconstruction du groupe scolaire Marcel Pagnol**

Les 1re et 2ème tranches, c'est-à-dire la construction de l'école maternelle et du bâtiment administratif, se termineront en septembre 2013. La 3ème et dernière tranche sera bouclée pour une rentrée scolaire en septembre 2014.

L'école Marcel Pagnol en travaux.

- **L'achèvement du programme de réhabilitation de la Cité de Verdun**

Il fallait une météo clémente pour les travaux de finition de la Cité de Verdun : signalétique, traçage de places de stationnement, création du square près de l'école Pomme d'Api destiné aux enfants de 3 à 6 ans, installation de mobilier urbain...

- **La poursuite de l'équipement des groupes scolaires**

Après avoir renouvelé l'équipement des classes de l'école Marcel Pagnol, cette année 2013 verra l'achèvement de ce programme au sein des classes de l'école du Moulin : nouveaux bureaux, tables, chaises, armoires...

Plus 20 % pour les crédits de fonctionnement des écoles !

Le Maire et son équipe municipale ont décidé pour cette année 2013 d'augmenter de 20 % les crédits annuels destinés à l'achat de fournitures scolaires, de manuels, jeux pédagogiques, etc. Le Conseil Municipal a validé cette volonté forte d'améliorer plus encore les conditions matérielles aux enfants. Ainsi :

- Les crédits de fonctionnement pour les écoles élémentaires s'élèvent à un total de **20 400 euros** (soit 60 euros par élève), contre 16 200 euros (49,85 euros par élève) en 2012.
- Les crédits de fonctionnement pour les écoles maternelles s'élèvent à un total de **13 350 euros** (soit 45 euros par élève), contre 6 700 euros (37 euros par élève) en 2012.

Les enfants devant l'Assemblée nationale.

À ces crédits de fonctionnement s'ajoutent :

- les sorties scolaires à la journée de 6 euros par élève pour les classes élémentaires et maternelles, soit un montant total de **3 400 euros** pour 2013,
- les classes transplantées, 5 550 euros pour le groupe scolaire Marcel Pagnol et 3 650 euros pour le groupe scolaire Le Moulin, soit un montant total de 9 200 euros,
- les activités culturelles et sportives : **4 300 euros** (entrées pour spectacles, théâtre, musées, cinéma...),
- un total de **10 000 euros** pour soutenir les cycles « piscine » des classes de CP et CE1.

Un total de 60 650 euros est ainsi consacré au bien-être matériel des enfants et à leur épanouissement culturel et sportif.

Classe transplantée : les enfants en Bretagne.

Soutien de la Ville aux associations : 630 000 euros

L'ATEJ et Moselle Macadam Jeunesse.

Soutien de la Ville au CCAS : 477 000 euros

Les anciens à La Terrasse.

Le budget total du CCAS s'élève à 1 million d'euros (CAF, loyers du FPA, crèche...).

Des taux d'imposition qui n'augmentent pas

Le Conseil Municipal de Terville n'a jamais augmenté le taux des trois taxes constituées par la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti depuis 2001.

« Monsieur le Maire, le programme que vous défendez depuis toujours, j'y adhère »

Lors du Conseil Municipal dédié au vote du Budget Primitif 2013 qui s'est déroulé le 15 avril dernier, Philippe Gébus, Conseiller Municipal, a souhaité prendre la parole, en préambule du débat. Voici son intervention *in extenso*.

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je tiens aujourd'hui à officialiser devant vous ma prise de distance avec le groupe d'opposition "Terville Avenir". Depuis janvier 2011, les prises de position incohérentes, les contre-vérités colportées par la tête de liste et quelques rares colistiers, les dérapages verbaux et écrits, ne correspondent pas à ma philosophie du rôle d'un élu. **Nous sommes élus pour défendre les intérêts des Tervillois et non pour assouvir une quelconque vengeance. Une opposition constructive : OUI – destructive : NON.**
Bien qu'ayant pris mes distances avec le groupe depuis plus d'un an, ce dont je m'étais ouvert par écrit auprès de Monsieur le Maire, les trop nombreuses déclarations de la tête de liste, soi-disant au nom de "Terville Avenir" (combien de personnes étaient-elles au courant des déclarations écrites ? pas moi en tous les cas), m'ont conforté dans ce choix. Se présentant comme représentant l'ensemble de l'opposition, elle n'a pas hésité à agiter le chiffon rouge que représente la dette de Terville ; sujet au combien sensible pour notre commune qui a connu dans ce domaine des épisodes d'une rare gravité.
Je connais bien la problématique de la dette de Terville pour y avoir travaillé depuis le début et pour avoir participé à sa renégociation et je dis haut et fort que la situation est saine (quasiment divisée par deux – plus d'emprunts toxiques – des maturités économiquement sensées – un équilibre entre taux fixes et taux variables).
Et que dire des déclarations de Madame Talarczyk concernant :

- la plus-value réalisée par la commune sur un terrain de la rue Saint-Jean ; une opération comme celle-là, les Tervillois en voudraient tous les jours,
- le 112, toujours le même leitmotiv,
- le gymnase qui est attendu depuis des années.

RIEN N'EST RÉFLÉCHI même pas la création de cette association pour la défense des Tervillois qui n'est que le reflet de la pensée de Mme Talarczyk.
Nous avons défendu âprement, elle comme moi, tous les projets ou réalisations : alors, est-il cohérent maintenant de dénigrer systématiquement tous ces projets ?
Je reviens sur la question de la dette ; je connais les tableaux d'amortissement, et leur simple lecture corrobore les chiffres rendus publics par le ministère de l'Économie et que M. le Maire met à la disposition des élus. Comme je l'ai déjà dit, les résultats sont sans appel. Le redressement réalisé au cours de ces 12 ans, salué par les différentes instances publiques et financières et envié par bien des communes, est remarquable. **En cherchant à discréditer en permanence M. le Maire, c'est la ville de Terville et ses employés municipaux que Mme Talarczyk salit et discrédite. Je n'ai pas été élu pour attaquer l'honneur d'un homme au détriment de l'intérêt général.**
Enfin, puisque j'en suis à crever les abcès, je tiens à déclarer que le malheureux épisode des démissions de 2010 était, pour ma part, basé sur des hypothèses financières que je ne pouvais pas cautionner ; il semblerait qu'à l'époque notre "tête de liste" se soit bien gardée de nous dire toute la vérité sur ces dossiers, et ce n'est jamais agréable de s'apercevoir qu'on a pu servir d'autres desseins que l'intérêt des Tervillois. **À cette époque, de nombreuses rumeurs au "ras des pâquerettes" ont circulé sur la probité du Maire, sur sa personne, sa famille, et il semblerait qu'à ce jour ces dernières reprennent. Ces procédés indignes de personnes responsables doivent cesser immédiatement.** Nous sommes en année préélectorale et il est important pour la ville que la future campagne se passe dans la sérénité. Aussi, que les personnes qui colportent ces mots cessent d'entretenir un climat délétère.
Les regrets n'ont jamais fait avancer les choses mais j'admets que mon manque de clairvoyance à l'époque a contribué à ériger un mur de désinformation.
Monsieur le Maire, le programme que vous défendez depuis toujours, j'y adhère, car il est bénéfique pour Terville. Je reste élu par les Tervillois et continuerai à défendre votre politique que j'ai toujours validée, notamment par le vote des budgets. Ma seule ambition, que nous partageons, est de faire progresser notre commune dans un climat serein et constructif.
Je vous en remercie. »

Philippe Gébus
Conseiller Municipal

À la fin des débats, l'époux de Mme Talarczyk, médecin, s'est rué sur Philippe Gébus pour l'insulter et le menacer physiquement, devant témoins, menaces réitérées à l'extérieur devant des élus. De telles dérives sont particulièrement inacceptables et nous tenions à les dénoncer.

Le concert inaugural de l'orgue restauré

« Notre Communauté d'Agglomération a fait un travail remarquable dans les édifices cultuels »

Patrick Luxembourger, Maire de Terville, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville », et Josiane Khaznadar, Assesseur à la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville », représentant le Président Patrick Weiten, ont inauguré l'orgue de l'église Saint-Sébastien, dont la restauration a été financée par la Communauté d'Agglomération. À cette occasion, un très beau concert a été offert aux Tervillois par le Conseil Général de la Moselle, Moselle Arts Vivants et la Communauté d'Agglomération, donné par Laurent Jochum, grand organiste, le Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut, la Chorale Saint-Charles et la soliste Martine Hummel.

La Chorale Saint-Charles chante devant l'orgue restauré.

Patrick Luxembourger.

« Mes premiers remerciements vont à Patrick Weiten »

« C'est une belle journée pour se retrouver dans un lieu paisible, accueillant et chaleureux. Mes premiers mots et mes premiers remerciements vont bien évidemment à Patrick Weiten, qui préside à la fois la Communauté d'Agglomération "Portes de France – Thionville" et le Conseil Général. Sans ces deux institutions, absolument rien n'aurait été possible. Deux institutions qui au demeurant mènent une action de fond en matière de réfection des orgues. Notre Communauté d'Agglomération a fait un travail remarquable et considérable dans les édifices cultuels. Mes remerciements vont ensuite à Madame Khaznadar qui fait un travail remarquable, avec une très grande détermination, qui la caractérise dans ce domaine-là, à mener une action ferme, déterminée, efficace, avec une très grande présence auprès des communes de l'agglomération. »

Les acteurs du concert

> **Christian Boetzlé**, le facteur d'orgues qui a rénové l'instrument tervillois, a présenté au public avant le concert les différentes palettes sonores de l'instrument, illustrées par quelques notes.

> L'organiste concertiste originaire de Thionville, **Laurent Jochum**, est titulaire des grandes orgues Cavaillé-Coll de l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville à Paris.

> Le **Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut**, créé en 1865 au sein du personnel des forges Gouvy, est la plus ancienne chorale de Lorraine. Chantant le plus souvent *a capella*, il est dirigé par Norbert Ott, musicien et compositeur, assisté par le jeune chef Marc Jung, et présidé par Vivien Schmitt.

> Martine Hummel, soprano, soliste à la chorale l'Allégrette de Thionville, a interprété « *Tu Virginum* », extrait du motet *Exsultate, jubilate* K 165 pour soprano et orchestre.

> La Chorale Saint-Charles, dirigée par sœur Marie-Cécile, a chanté un extrait du Psaume 150, « Tu nous appelles à faire église ».

Josiane Khaznadar, Assesseur à la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville », déléguée aux travaux dans les édifices et première Adjointe au Maire de Kuntzig : « On apprend énormément de choses dans ce monde cultuel avec différents interlocuteurs comme par exemple les conseils de fabrique, composés de personnes bénévoles et engagées. Ce milieu est formidablement épanouissant sur le plan intérieur. »

❶ *Le Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut a fait sensation.*

❷ *La voix de notre collègue Martine Hummel, soliste, a impressionné le public.*

❸ *Laurent Jochum, organiste, et Christian Boetzlé, facteur d'orgues.*

UN NETTOYAGE MINUTIEUX

Débuté en août 2012, le relevage de l'orgue de l'église Saint-Sébastien de Terville a permis le nettoyage et la réparation de toutes les parties importantes de l'instrument. Cette opération a inclus notamment le démontage des claviers, des tuyaux, des sommiers, des chapes, des registres, la révision de la mécanique, etc. Le buffet a lui été entièrement nettoyé à l'aspirateur à l'intérieur et traité par un badigeonnage d'insecticides. Confiés à l'artisan facteur d'orgues Christian Boetzlé, les travaux se sont élevés à 38 347,11 € TTC, financés par la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » ; le Conseil Général de la Moselle et le Conseil de Fabrique de Terville ont participé au financement du projet à hauteur de 8 015 € et 3 200 €.

L'HISTOIRE DE L'ORGUE

L'orgue de l'église Saint-Sébastien de Terville fut inauguré en 1960 par Yves Barreda, organiste de Hayange. L'instrument fut le premier grand orgue neuf de la paroisse de Terville qui le fit construire par Haerpfer-Erman pour un montant de 8 875 000 francs. En 1988, un premier relevage fut réalisé sur l'instrument. Depuis sa fabrication, l'orgue de l'église Saint-Sébastien de Terville n'a subi aucune transformation, ni travaux importants. Le relevage étant une opération « courante » de nettoyage, l'instrument a donc été conservé depuis son acquisition, dans son aspect originel.

Flashez ce code pour retrouver le reportage complet sur le concert.

http://www.terville.fr/index.php?action=actus&id=460

❶ Les Tervillois sont venus nombreux pour assister au concert inaugural.

❷ et ❸ Les Tervillois se sont retrouvés nombreux dans l'église et sous le chapiteau dressé pour l'occasion.

L'Arche de Bouba :

« *Les chiens et les chats âgés ont aussi besoin de nous* »

Terville accueille une nouvelle association, l'Arche de Bouba. Son Président, Jean-Claude Toppeta, est le propriétaire du Refuge de Bouba, une ferme totalement dédiée aux animaux, qui offre une seconde chance à ces bêtes abandonnées ou maltraitées.

La Ville de Terville a d'ailleurs un partenariat depuis 6 ans avec ce refuge qui récupère, aux côtés de la police municipale, les animaux errants ou accidentés sur son territoire. Cette nouvelle association tervilloise, du nom du premier chien recueilli au refuge par Jean-Claude, un terre-neuve disparu en septembre dernier à l'âge de 13 ans, a pour but de créer une structure s'apparentant à une maison de retraite pour chiens et chats âgés, malades, en fin de vie.

Jean-Claude Toppeta a toujours vécu entouré d'animaux. Lorsqu'il parle de son refuge qu'il a créé en 2004 sur 30 ares à Ranguevaux, son doux regard s'anime derrière ses lunettes : « *Je voulais consacrer une partie de ma vie à essayer de défendre les animaux et de les sauver.* » C'est plus qu'une passion, c'est un véritable sacerdoce : Jean-Claude Toppeta n'a pas pris de vacances depuis 10 ans, mais il ne s'en plaint pas une seconde : « *Il faut savoir dans quoi on se lance et être responsable.* » Le Refuge de Bouba est en effet ouvert toute l'année, 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Dès que la police ou une commune a besoin de ses services, il intervient illico.

« *Nous recueillons essentiellement les chiens et les chats. Il nous arrive bien sûr de récupérer des belettes, des fouines, des petits renards, des oiseaux ou des petits chevreuils, mais nous les dirigeons ensuite vers le centre de soin de Dudelange* », explique Jean-Claude Toppeta qui précise : « *La loi nous oblige à garder les animaux errants huit jours ouvrés pendant lesquels nous faisons des recherches pour retrouver les propriétaires. Passé ces huit jours, ils nous appartiennent. Nous les nourrissons, nous les soignons, nous les vaccinons, nous les aimons. Nous leur donnons une identité, un passeport. Et si nous parvenons à les placer chez des adoptants, nous les suivons jusqu'à leur fin de vie.* »

Jean-Claude Toppeta souhaite aujourd'hui s'occuper des animaux dont personne ne veut, les chiens et les chats âgés, malades, en fin de vie. Avec quelques bénévoles, dont des Tervillois, il a décidé de créer une sorte de maison de retraite rien que pour eux et les chiens dits « *dangereux* », de catégorie 1 et 2, régulièrement abandonnés par leurs propriétaires. « *Ces chiens, nous n'avons pas le droit de les placer, la plupart du temps ils sont piqués. Je ne peux pas m'y résoudre* », s'indigne Jean-Claude.

Pour héberger et soigner les vieux animaux, l'équipe est à la recherche d'un local à la campagne, loin des habitations pour éviter les nuisances, qu'elle dotera d'une infirmerie et qui pourra accueillir entre 25 et 30 animaux. L'Arche de Bouba participera pleinement à la vie associative tervilloise pour faire fonctionner cet hospice pour animaux. L'association a l'intention d'organiser deux journées portes ouvertes dans l'année pour les donateurs potentiels. Les bénévoles et amis des bêtes seront les bienvenus dans cette nouvelle aventure de Jean-Claude Toppeta.

Contact
Président : Jean-Claude Toppeta
06 99 94 27 88
archedebouba@gmail.com
Cotisation annuelle : 20 euros
Accepte les dons :
croquettes, gâteaux pour chiens ou couvertures

La remise des nouvelles tenues.

Sapeurs-pompiers de Terville :

140 ans au service de la population

C'est un lien fort, empreint de respect mutuel, qui unit Terville et ses sapeurs-pompiers depuis 140 ans. Associés à tous les moments marquants qui rythment la vie de la commune depuis 1873, les sapeurs-pompiers de Terville perpétuent au fil des générations leur savoir-faire et leurs valeurs, comme le courage, le dévouement, l'honnêteté, la solidarité, la fraternité, le sens de la discipline.

Nous avons tous encore en mémoire cette nuit du 12 septembre 2009, lorsqu'un incendie a ravagé le groupe scolaire Marcel Pagnol. Les sapeurs-pompiers de Terville et des villes voisines ont travaillé sans relâche pour le combattre et protéger les habitations. Ils ont passé des heures au cœur du brasier et des jours à déblayer et sécuriser le site, démontrant une fois encore à la population leur force de travail et leur courage face à l'ampleur du désastre. En cette année anniversaire, nous vous proposons de mieux les connaître à travers ce dossier.

Le lieutenant Francis Harter, Chef du Centre d'Incendie :

« L'exemple n'est pas une manière de commander, c'est la seule »

Quelles qualités, selon vous, font un bon sapeur-pompier ?

En premier lieu, le pompier se doit de développer son instruction générale, d'étendre ses connaissances. Il ne peut pas connaître superficiellement les tâches dévolues à sa fonction. Ce n'est pas évident pour un pompier volontaire car il doit consacrer ce temps en dehors de sa vie de famille et de son travail. Ensuite, il est impératif d'avoir la passion de la fonction, sans mauvais jeu de mots : « *le feu sacré* ». Le pompier se doit de respecter son corps et pratiquer des sports, c'est impératif. Il faut être prêt à partir au feu. La négligence, l'insouciance, le manque de conscience professionnelle, peuvent avoir des conséquences dramatiques. Enfin, l'exercice de cette passion exclut l'esprit d'individualisme, de fait. Il impose une solide cohésion entre les membres qui vivent ensemble, entre les pompiers d'un même engin qui partent combattre souvent l'inconnu, ou dans le binôme d'attaque qui pénètre dans un lieu embrasé.

Francis Harter, Chef du Centre d'Incendie.

Chez les Harter, on est sapeur-pompier de père en fils. C'est dans les gènes ?

Francis et Jean Harter, sapeurs-pompiers de père en fils.

En effet, de nombreux sapeurs-pompiers le deviennent après leur père. Souvent, je dis que, comme Obélix, « *je suis tombé dans la marmite étant petit* ». Mon père, chef de corps, m'emmenait partout avec lui. Je participais aux défilés, j'ai eu mon premier costume à 3 ans, je participais aux manifestations sportives et je jouais aux « *victimes* » lors des formations. À la maison, on vivait, mangeait, buvait « *sapeur-pompier* ». Maman s'occupait d'enclencher la sirène accrochée à l'époque à la façade de la maison. Mes sœurs ouvraient les portes, préparaient les chaussures et plus tard démarraient la voiture pour gagner du temps. C'est toujours le cas aujourd'hui avec mon épouse et mon fils qui lui aussi envisage de devenir sapeur-pompier après ses études. Le seul petit bémol dans ce cas-là, c'est qu'on te compare toujours à ton père... À toi de faire tes preuves, et ce n'est pas toujours simple.

Comment décririez-vous le lien qui vous unit aux Tervillois et à la municipalité ?

C'est le service public qui conduit le sapeur-pompier. Il travaille sous l'autorité du Maire et en étroite collaboration avec les élus et les services de la Ville. Nos relations sont à cet égard excellentes. Le pompier rehausse les cérémonies, participe avec l'Amicale à la vie associative de la ville. Sa mission de préserver la vie des hommes et leurs biens impose un certain esprit de sacrifice contenu dans sa devise « *Sauver ou périr* ». Il a une éthique de vie guidée par le courage et le dévouement, qui est une vertu obligatoire.

Quel lien existe-t-il entre le chef de centre et ses hommes ?

Il est complexe. Établie depuis des siècles sur un mode de fonctionnement militaire, la hiérarchie qui existe au sein du centre d'incendie n'en possède pas les mêmes outils de commandement. Cependant, c'est bien du commandement dont il s'agit lorsque le commandant met en œuvre des moyens humains et matériels pour lutter contre un sinistre. Les pompiers doivent pouvoir avoir confiance en leur chef. En contrepartie, le chef doit savoir susciter l'adhésion en donnant l'exemple pour se faire « *obéir d'amitié* » : « *L'exemple n'est pas une manière de commander, c'est la seule.* »

Votre bon et votre mauvais souvenir ?

Oh, il y en a beaucoup ! Commençons par les mauvais. À mes 16 ans, un agent EDF a été électrocuté dans un distributeur en face de chez nous : plus de courant, donc plus de sirène, mon père absent... Averti par mes voisins, je suis resté seul avec lui pendant de longues minutes et avec son collègue en état de choc. Il était dans un triste état, il est malheureusement décédé et je pense souvent à lui. Je suis resté prostré dans ma chambre trois jours sans en sortir. Un second sinistre m'a marqué, c'est évidemment l'incendie de notre école, lieu d'instruction par excellence, partie en fumée pour des bêtises. C'était un vrai choc.

Pour les bons souvenirs, j'évoquerais ma participation au défilé sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2009, avec des collègues de la Moselle. C'était phénoménal ! Et surtout l'amitié que j'ai pour les pompiers de Terville, actifs, anciens, jeunes... Nous vivons en osmose même si parfois ça explose, comme partout d'ailleurs, mais cela ne dure jamais longtemps. Il me sera très difficile de les quitter !

Les sapeurs-pompiers lors d'un défilé à Terville.

C'est le service public qui conduit le sapeur-pompier

L'école Marcel Pagnol quelques heures après l'incendie.

Nos sapeurs-pompiers ont une histoire

Le 9 février 1873, le Conseil Municipal de Veymerange a décidé de créer une subdivision de compagnie de sapeurs-pompiers municipaux, considérant qu'il était nécessaire, dans une commune de 850 habitants, composée de Veymerange, Terville et Élange, de disposer d'une pompe à incendie. Il a donc été établi cette même année, à Terville, une compagnie de 15 hommes, placés sous l'autorité du Maire, et l'achat d'une pompe à bras.

La pompe à bras de 1888.

Les sapeurs-pompiers entourant le Maire de Terville, Nicolas Holstaine, le 14 juin 1906, parc Châtillon.

Il a donc été établi à Terville une compagnie de 15 hommes, placés sous l'autorité du Maire, et l'achat d'une pompe à bras.

Un nouveau drapeau pour le centre d'incendie

On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. Les Tervillois connaissent bien cet adage, eux qui ont construit de leurs mains leur église Saint-Sébastien. Attristés de défiler sans drapeau, les sapeurs-pompiers ont décidé un beau jour de juin 1973 de se l'offrir, en économisant chaque franc sur leurs vacations. Présenté officiellement lors du 100ème anniversaire des sapeurs-pompiers le 17 juin 1973, il est aujourd'hui, à l'occasion du 140ème anniversaire, remplacé par un nouveau drapeau qui sera béni à l'église de Terville le 2 juin prochain à 10 h.

La Garde au drapeau.

Les sapeurs-pompiers en 1983.

Les chefs de centre depuis 1873

Lieutenant Mathias Wender du 3 mai 1873 au 24 août 1890
Lieutenant Pierre Scharff du 7 septembre 1890 au 1er janvier 1909
Lieutenant Louis Laurent du 2 janvier 1909 au 1er février 1925
Lieutenant Nicolas Harter du 2 février 1925 au 1er avril 1948
Lieutenant Édouard Harter du 2 avril 1948 au 1er mai 1972
Lieutenant Jean Harter du 1er mai 1972 au 3 février 1998
Lieutenant Francis Harter du 3 février 1998 à aujourd'hui

Les sapeurs-pompiers en 2011.

Les sapeurs-pompiers de Terville en chiffres

22 actifs volontaires composés de :
2 officiers,
5 sous-officiers,
15 caporaux et sapeurs
9 anciens sapeurs-pompiers volontaires
9 jeunes sapeurs-pompiers
510 départs et interventions en 2012 dont :
68 incendies
354 secours aux personnes
18 accidents sur la voie publique
35 actes de destruction de nuisibles
13 sauvetages d'animaux
22 interventions diverses (inondations...)

Le temps consacré à la fonction

En 2012 : 170 heures cumulées d'interventions consacrées à la population.
60 heures de travail pour la vérification des 118 points d'eau de Terville.
Formation obligatoire par an (en moyenne par pompier) : 36 heures.
Formation supplémentaire par an (en moyenne par pompier) demandée par l'encadrement du Centre d'Incendie : 120 heures.
Formation des jeunes sapeurs-pompiers : 3 heures de cours par semaine, 2 heures de sport toutes les 2 semaines hors vacances scolaires.
Temps moyen de formation : 3 heures par semaine.
Temps moyen consacré à l'administratif : 300 heures dans l'année.
2 heures de sport d'entretien 2 soirs sur 5 pour le personnel qui le souhaite, soit 60 % de l'effectif.

Les poteaux d'incendie vérifiés par les sapeurs-pompiers.

Les JSP : la relève est assurée.

En Assemblée générale autour de Patrick Luxembourger en février 2013.

Une présence remarquée à la fête de la Saint-Jean.

L'Amicale des sapeurs-pompiers

Présidée par l'adjudant Laurent Teuchert, cette amicale très conviviale est née de la volonté des anciens sapeurs-pompiers de se retrouver, sans condition de catégorie ou de grade, et d'entretenir le lien d'amitié entre les générations de pompiers. L'Amicale participe pleinement aux différentes manifestations de la commune : carnaval, fête de la Saint-Jean, 14 Juillet, marché de Noël... et bien sûr à la Sainte-Barbe.

Connaissez-vous les grades ?

Ils se regroupent sous trois groupes hiérarchiques : les Officiers, les Sous-officiers et les Hommes du rang. Il existe aujourd'hui 13 grades différents, obtenus par le biais de concours et/ou d'ancienneté de carrière.

- Officiers : Colonel, Lieutenant-colonel, Commandant, Capitaine, Lieutenant, Major.
- Sous-officiers : Adjudant-chef, Adjudant, Sergent-chef, Sergent.
- Hommes de rang : Caporal-chef, Caporal, Sapeur 1re classe.

grade : lieutenant

Parler comme les sapeurs-pompiers

Binôme : équipe de base de toute intervention formée d'un chef d'équipe et d'un servant.

Se faire blaster : subir les traumatismes provoqués par le souffle d'une explosion. Un « blasté » est souvent en état de choc et polytraumatisé.

Cracher : action de projeter de l'eau avec sa lance.

Delta Charlie Delta : signifie, en code phonique international, DCD (décédé). Les sapeurs-pompiers peuvent ainsi rendre compte discrètement de l'état de la victime.

Etablissez ! : ordre donné pour disposer les tuyaux depuis le point d'eau jusqu'au point d'attaque.

Fontainier : qualifie le sapeur-pompier chargé de la mise en œuvre de la pompe (vitesse, pression....) sur un engin porteur d'eau.

Plan rouge : système d'organisation et d'harmonisation des secours dans le cas d'une catastrophe ou accident impliquant plus de 10 personnes.

Pucelle : insigne métallique porté par tout sapeur-pompier sur sa tenue de ville ou de cérémonie.

Vos sapeurs-pompiers

Pour terminer ce dossier, nous avons voulu vous présenter les prénoms, les noms et les visages de ces femmes et de ces hommes qui assurent votre sécurité et celle de vos biens chaque jour 24 h / 24. Bien que le travail d'équipe soit essentiel, chacun y a sa place, son rôle, sa fonction. Les uns ne sont rien sans les autres.

© Marc Chapelat/Fotolia

HARTER Francis
(Lieutenant, chef de centre)

WITTMANN Jean-Louis
(Commandant, médecin)

HOEL Jean-Pierre
(Adjudant-chef de centre)

TEUCHERT Daniel
(Adjudant-chef de centre)

TEUCHERT Laurent
(Adjudant)

MENZIN Jacky
(Sergent)

DEJEAN Fabien
(Sergent)

QUEIROS Fernand
(Caporal-chef)

GUERDER Régis
(Caporal-chef)

D'AGOSTINI Nicolas
(Caporal-chef)

POREBSKI Yohann
(Caporal)

HUTTIN Nicolas
(Caporal)

ZEIMETH Quentin
(Caporal)

THONY David
(Sapeur)

FUSCO Carmine
(Sapeur)

HUMMEL Vincent
(Sapeur)

CASY Yves
(Sapeur)

GUERDER Madison
(Sapeur)

SCHALLER Maud
(Sapeur)

ALBARAN Nicolas
(Sapeur)

CIRLEA Adrian
(Sapeur)

FROEHLICHER Maxime
(Sapeur)

HARTER Jean
(Capitaine, vétéran)

BOULAY Jean-Paul
(Capitaine, vétéran)

WEBER Denis
(Major, vétéran)

CHABLIN Paul
(Adjudant, vétéran)

HANSEN François
(Adjudant, vétéran)

MULLER Armand
(Sergent, vétéran)

HESSE Bernard
(Sergent, vétéran)

SCHMITT Pierre
(Caporal, vétéran)

ZULLO Narcisse
(Sapeur, vétéran)

LAMAGRA Axel
(Jeune Sapeur-Pompier)

RAYEUR Séverine
(Jeune Sapeur-Pompier)

HILPERT Anthony
(Jeune Sapeur-Pompier)

MULLER Alexis
(Jeune Sapeur-Pompier)

ARCHET Pierre
(Jeune Sapeur-Pompier)

SUTTER Lorine
(Jeune Sapeur-Pompier)

RICHARD Laura
(Jeune Sapeur-Pompier)

MUSIAL Hugo
(Jeune Sapeur-Pompier)

Poursuite des travaux, route de Verdun

La première tranche de réfection de l'assainissement conduite par la Communauté d'Agglomération, route de Verdun, est terminée. Début juin, sur la même portion commenceront les travaux de réfection de la conduite d'eau principale qui date... de l'occupation allemande ! L'acier venait de notre région à l'époque, un acier particulièrement résistant car aujourd'hui ce n'est pas la matière qui est en cause mais les dimensions du tuyau qui ne sont plus aux normes, trop étroites. Précisons enfin qu'il était matériellement impossible de réaliser ces deux chantiers en même temps. Les travaux de rénovation de l'assainissement se poursuivront ensuite depuis la rue du Cimetière jusqu'à « Thomé ». Ces travaux sont toujours réalisés dans un cadre général de la réfection de la route de Verdun, travaux incontournables avant de pouvoir enfouir les réseaux et commencer la réfection des voiries.

Au printemps, les massifs se font une beauté

Les équipes des espaces verts sont mobilisées pour préparer tous les massifs de la commune : giratoire, route de Veymerange, route de Marspich, route de Verdun, parcs et jardins, avec du nouveau terreau, de l'engrais et de nouvelles plantations annuelles.

Coupe de printemps

Le printemps est propice à la tonte : quatre tondeuses autoportées tournent actuellement dans les parcs et jardins et sept tondeuses dans les espaces plus restreints.

Eau économisée

Certaines plantes sont remplacées par des vivaces et des graminées nécessitant moins d'arrosage. Les agents des espaces verts réalisent du paillage avec les copeaux de bois récupérés lors du broyage de certains arbres cet hiver. Disposé en couche épaisse au pied des plantes, il permet de garder l'humidité plus longtemps.

Bientôt des travaux de rénovation au FPA

Le foyer-résidence pour personnes âgées Erckmann-Chatrian a été construit en 1981. Il existe donc aujourd'hui un certain nombre de dysfonctionnements liés à la vétusté de la structure. Parfaitement conscients de cet état de fait, les responsables de Moselis ont accepté le principe de proposer à la municipalité une programmation de travaux d'ici à la fin de l'année. Néanmoins, afin d'apporter immédiatement un niveau de confort décent aux résidents, Moselis s'est engagé, sous l'impulsion des services municipaux, à changer l'ensemble des fenêtres du bâtiment avec du matériel en double vitrage équipé de volets roulants électriques, et cela d'ici à la fin de l'année.

La rénovation du village se poursuit

Après la rue de Wain, c'est à la rue Basse de connaître une rénovation en profondeur (voirie, pavage devant les entrées de maisons et de garages...), jusqu'au chemin des Violettes qui sera refait en partie, ainsi que le chemin des Jonquilles. C'est une demande forte des riverains, rue Basse seront aménagés un plateau surélevé à la jonction de la rue Haute et de la rue de Wain, et un ralentisseur. Les chemins des Violettes et des Jonquilles seront également dotés d'un ralentisseur chacun. Les arbres seront remplacés par d'autres arbres à la croissance limitée et déplacés de manière à ne pas gêner les habitations. Robert Ackermann et Jean-Paul Boulay se sont mis à la disposition des riverains pendant deux après-midi pour leur expliquer le projet et leur montrer les plans.

Du schiste, quartier des Peintres

Tout autour de l'aire de jeux du square des Peintres et sur le cheminement qui mène à cet espace, cinq tonnes de schiste ont été amenées pour refaire le surfaçage du terrain.

Sécurité des installations : contrôle annuel

Comme chaque année, les aires de jeux de la commune ont été contrôlées, ainsi que les installations sportives extérieures. Électricité, gaz et extincteurs ont été passés en revue dans les bâtiments publics.

Un p'tit jet d'eau...

C'est un signe. Lorsque le jet d'eau du plan d'eau fonctionne, c'est que les beaux jours sont là. Il est opérationnel depuis quelques semaines. Les abords du plan d'eau ont été nettoyés, les bancs lavés et démoussés, ainsi que le kiosque et le local voisin. De nouvelles poubelles ont été installées à proximité des bancs. Du schiste a été amené pour parfaire les cheminements autour du plan d'eau.

La rue Foch interdite de camions la nuit

La municipalité a décidé qu'il était désormais interdit aux camions dont le poids est supérieur à 3,5 tonnes de circuler sur la totalité de la rue Foch, du lundi au dimanche, de 22 h à 6 h, en raison des nuisances liées au bruit, subies par les riverains.

Damien Beckel : Son court-métrage présenté au Festival de Cannes !

> « Ce qui sera intéressant, c'est d'être confrontés à des courts-métrages américains, britanniques, asiatiques... »

Un court-métrage réalisé par un Tervillois et tourné dans notre commune au Festival de Cannes ? Une réalité grâce à Damien Beckel qui s'est donné les moyens de son ambition. Son court-métrage *Finger's*, filmé place de la Liberté, a été reconnu « œuvre de création cinématographique » et a obtenu le label officiel « Short Film Corner – Festival de Cannes 2013 ». À Damien les prestigieuses marches cannoises, aux côtés de son ami et coréalisateur Olivier Minaire !

Le *Journal de Terville* avait déjà repéré ce jeune Tervillois de 32 ans, passionné de cinéma, qui réalisait déjà à l'adolescence des petites vidéos pour sa famille. Depuis, Damien Beckel a fait du chemin : il a reçu en 2010, pour son premier court-métrage *Valentine* tourné sur la place de la Liberté de Terville, le deuxième prix du jury des « 48 heures du short movie de Metz ». Puis, dans la foulée, un autre prix, le coup de cœur d'un concours organisé par une association parisienne en partenariat avec le ministère de la Culture, pour son court-métrage *L'argent ne fait pas le bonheur.*

Début 2011, il a participé à une aventure plutôt originale : il s'agissait de proposer une scène à intégrer dans le film *Aux yeux de tous* de Cédric Jimenez. Le cahier des charges était précis, la scène devait durer 30 secondes en mode « caméra de surveillance ». Damien a choisi de filmer une rue de Thionville aux allures de quartier parisien. Il a gagné le concours et sa scène figure désormais dans le film, dont l'un des acteurs principaux, ça ne s'invente pas, est le Thionvillois Francis Renaud.

Après cette expérience, Damien Beckel a gagné le deuxième prix d'un concours national de France Télévisions, avec son court-métrage *CQFD*.

À l'occasion de la cérémonie de remise des prix, il a pu échanger avec le Président de France Télévisions, Rémy Pflimlin, et avec un réalisateur qui lui a dit faire régulièrement des courts-métrages pour Cannes. « *On s'est dit : on va faire pareil, on gagnera en sérieux. Petit à petit, nous ajoutons des lignes à notre CV avec, à chaque fois, un court-métrage différent. Nous n'allons pas de prix en prix avec le même film. À chaque étape et à chacun de nos courts-métrages, nous rencontrons des professionnels différents et passionnants. Cela nous permet de progresser* », confie le jeune réalisateur.
C'est une stratégie qui fonctionne : Damien Beckel et Olivier Minaire s'apprêtent à défendre leur court-métrage *Finger's* dans l'un des plus grands festivals internationaux du film. « *À ce jour, une centaine de courts-métrages français ont été sélectionnés par le Festival de Cannes. Ce qui sera intéressant et passionnant, c'est d'être confrontés à des courts-métrages américains, britanniques, asiatiques...* », s'enthousiasme Damien.
Du court au long-métrage, il n'y a qu'un pas, que Damien se sent prêt aujourd'hui à franchir. « *Je prépare le terrain pour le long-métrage depuis trois ans. Parce que ça représente quand même à notre niveau une certaine somme d'argent, on ne veut pas aller trop vite. On réfléchit, on essaie de contrôler au maximum tout le processus, c'est plus long mais c'est le prix de notre liberté de création. On étudie l'aspect légal et juridique de la production, le but étant de monter notre propre boîte de production d'ici un an. En parallèle, nous avons déjà lancé un casting local, nous avons reçu en deux semaines une quarantaine de candidatures !* », précise Damien Beckel.
Damien Beckel n'est pas seul dans cette aventure, il coréalise ses films avec Olivier Minaire, photographe professionnel. « *C'est une deuxième paire d'yeux précieuse* », sourit Damien.
Chaque réalisateur a un acteur fétiche : dans ce cas, il s'agit de Jean-Marc Moussaoui, un jeune Tervillois, qui apparaît à la fois dans *CQFD* et *Finger's*. « *Il n'est pas acteur professionnel, mais il est de plus en plus bluffant, je pense que beaucoup d'acteurs débutants aimeraient avoir son CV !* », commente le jeune réalisateur.
Le *Journal de Terville* vous tiendra informés de la suite de l'aventure cannoise de Damien. En attendant, tous nos vœux l'accompagnent pour l'« après-Cannes » !

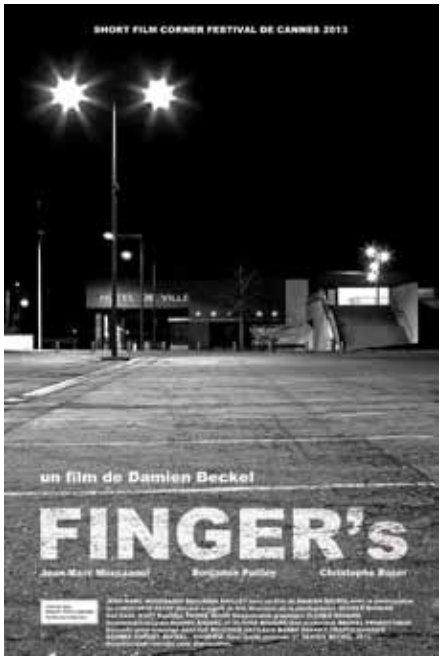

« Je prépare le terrain pour un long-métrage depuis trois ans »

Qu'est-ce qu'un court-métrage au juste ?

« Selon le Centre national de la cinématographie, un court-métrage est un film dont le métrage n'excède pas 1 600 mètres (en format 35 mm), soit environ 59 minutes. Au-delà de cette durée, le film est considéré comme long-métrage. Le court-métrage comporte toutes les catégories cinématographiques : fiction, animation, documentaire et expérimental. Il a existé avant le long-métrage. Les premiers films diffusés (on parlait alors de vues) par les frères Lumière lors de la première projection publique et payante le 28 décembre 1895 ne faisaient que 50 secondes. Ces premiers films (scènes en plans-séquences dépourvus de montage) étaient achetés "au mètre" et diffusés à l'occasion des fêtes foraines ou dans des salles de café. On parle alors de *cinéma forain*. Les genres étaient variés : scènes de la vie quotidienne, bandes d'actualité, tableaux historiques (reconstitutions théâtralisées d'évènements historiques majeurs), reportages sportifs, saynètes burlesques... Le réalisateur Georges Méliès s'est très vite emparé de cet art naissant pour créer les premiers trucages cinématographiques. »
Source : jeunecineaste.net.

Pitch de *Finger's*

Tourné sur la place de la Liberté de Terville, le court-métrage *Finger's* raconte l'histoire de deux hommes qui tuent le temps sur la place de la Liberté. Il est tard et une camionnette arrive et se gare de l'autre côté de la place.
Pour découvrir la bande-annonce :
http://www.terville.fr/index.php ?action=actus&id=444

> Elles apprennent, elles transmettent, elles confrontent leurs points de vue et évoluent avec aisance sur des terrains qui, a priori, ne sont pas les leurs.

Carmela et Mégane : quand l'âge n'est pas une barrière

Parfois, la société tend à nous classer, nous catégoriser, nous mettre dans des cases bien étanches, voire à nous diviser, public/privé, retraité/actif, ouvrier/cadre, jeune/senior, brouillant plus encore la communication entre les individus. En contre-pied de ce constat, nous avons voulu rencontrer un senior et un jeune et démontrer, au travers de ce « couple », que deux générations peuvent s'enrichir mutuellement, se nourrir l'une de l'autre, partager leur vécu et leur vision de la vie.

Carmela Pezzano, 66 ans, et sa petite-fille Mégane Pickel, 16 ans, ont en commun leurs profonds yeux noirs et le regard, expressif et affûté. Carmela, petit bout de femme volubile aux mains virevoltantes, est née dans « la pointe » de la botte italienne, en Calabre. Arrivée en France à l'âge de 20 ans, elle y rencontre son futur mari, originaire d'Agadir. Ensemble, ils fondent une famille de cinq enfants et six petits-enfants dont Mégane, grande et élancée, très complice de sa « nonna » et qui ne manque jamais une occasion de la voir.

Au-delà de l'amour et du respect filiaux qu'elles éprouvent l'une pour l'autre, toutes deux tirent des avantages de cette relation fusionnelle : elles apprennent, elles transmettent, elles confrontent leurs points de vue et évoluent avec aisance sur des terrains qui, a priori, ne sont pas les leurs.

Comment se sont tissés vos liens ?

Mégane – Je suis très proche de nonna depuis que je suis petite. J'ai toujours adoré ma grand-mère. J'ai pris l'habitude de venir vivre chez elle pour lui tenir compagnie quand mon grand-père s'absente pendant quelques mois pour se rendre dans sa famille à Agadir. Quand je ne peux pas y aller, car je fais du volley-ball au TFOC et du hip-hop à l'ATEJ, je l'appelle. Il ne se passe pas un jour sans que je prenne de ses nouvelles.

Carmela – Je suis très proche de tous mes enfants et de mes petits-enfants. Notre famille se réunit au complet tous les dimanches. Nous sommes alors 14 ou 15 autour de ma table ! Mégane vient me voir souvent et nous avons nos habitudes toutes les deux depuis qu'elle est petite.

Que vous apportez-vous l'une à l'autre et que partagez-vous ?

Carmela – Elle m'apporte beaucoup de joie et de bonheur, je me sens revivre quand elle est là. Quand mon mari s'absente, c'est parfois pour des mois. En été, elle s'installe chez moi et prend soin de ma santé. Sa présence me rassure, même si je suis très débrouillarde et indépendante. Je comprends bien cette génération. Sûrement parce que je la vois de près, je la vois vivre et évoluer à travers Mégane. Je recueille ses confidences. Il faut les comprendre les jeunes, leur donner un peu de liberté et leur faire confiance. En Italie, il n'y a pas de barrage de l'âge, les vieux et les jeunes se retrouvent, se mélangent, se parlent.

Mégane – Ma grand-mère est ma confidente, c'est clair. On parle de tout. Elle me comprend mieux que certaines personnes de mon âge. Maman est plus stricte, parfois nonna lui dit de lâcher du lest avec moi ! Nonna n'a pas les mêmes points de vue que maman sur certains sujets. En plus, depuis que je suis petite, j'apprends à cuisiner avec elle, j'aime tellement manger ses plats italiens et marocains ! Gnocchis, lasagnes, couscous, aubergines farcies, arancini, tajine... Ces moments passés dans la cuisine sont irremplaçables pour moi. Et ces recettes de famille, je pourrai du coup les transmettre à mon tour.

> En Italie, il n'y a pas de barrage de l'âge.

Vous partagez la langue italienne aussi ?

Mégane – Quand j'étais petite et que nous étions dans ma famille italienne pour les grandes vacances, ça me dérangeait de ne pas pouvoir comprendre les discussions. Il y a quelques années, j'ai demandé à nonna de me parler en italien. Avec elle, je mets en application ce que j'apprends à l'école. Bon, pour le coup, je connais bien le patois calabrais aussi !

Carmela – J'ai appris à Mégane ses premiers mots d'italien. On a des conversations toutes les deux, je la corrige. Elle voulait absolument tout comprendre de nos discussions familiales en Italie. À mon arrivée en France, je me suis débrouillée pour apprendre le français toute seule avec un livre français/italien. Bavarde comme je suis, il fallait que j'apprenne vite pour m'intégrer !

Carmela, « nonna » active, à l'allure juvénile. Mégane, adolescente mature, attentive aux autres... La preuve par deux que l'influence réciproque de deux représentants de l'ancienne et de la nouvelle générations est souvent bénéfique !

RETOUR EN IMAGES DES ENFANTS

Nous avons passé une année avec les enfants du groupe scolaire Le Moulin, se frottant avec bonheur au métier de reporter. C'est au tour des élèves du groupe scolaire Marcel Pagnol de se confronter à la réalisation de reportages pour une année. Bienvenue à eux dans le *Journal de Terville.*

À l'occasion de la Semaine de la science, les élèves de l'école Marcel Pagnol ont participé à différents ateliers avec un projet en tête : la réalisation d'une fresque du système solaire. Pour la confectionner, chaque classe devait tracer une planète. Voici la première partie de leur travail en ateliers. Vous retrouverez la seconde dans le prochain *Journal de Terville*.

Au clair de la Lune...

À l'atelier « Au clair de la Lune », nous avons découvert que la Lune a huit phases : la Nouvelle Lune, le Premier Croissant, le Premier Quartier, la Gibbeuse croissante, la Pleine Lune, la Gibbeuse décroissante, le Dernier Quartier et le Dernier Croissant. Ce cycle se répète et une lunaison (passage par toutes les phases) dure 29 jours et 12 heures. Nous avons aussi appris que c'est le Soleil qui éclaire la Lune. La Lune ne se lève et ne se couche pas toujours à la même heure ; c'est pour cela qu'on peut l'observer le jour.

Guillaume, Joshua, Daniel, Antoine, Arnaud

Une hirondelle ne fait pas le printemps...

L'atelier « Une hirondelle ne fait pas le printemps » consistait à nous faire comprendre le déroulement des saisons et pourquoi il fait chaud en été et froid en hiver. Les équinoxes sont les jours où les durées du jour et de la nuit sont égales. Le solstice d'été correspond au jour le plus long de l'année. Le solstice d'hiver est le jour le plus court de l'année. Une année est composée de 365 jours et 6 heures. Les saisons représentent les différentes phases de températures dans l'année.

Lucas, Théo, Soheib, Charly

Vous allez en prendre plein les yeux

Dans l'atelier « Vous allez en prendre plein les yeux », nous avons regardé une émission sur la conquête de l'espace. Elle parlait de Youri Gagarine, le premier homme à être allé dans l'espace, de Laïka, la première chienne à avoir voyagé dans l'espace, et de Neil Armstrong, le premier homme à avoir marché sur la Lune.
Ensuite, nous avons construit des fusées avec du matériel en plastique.

Rachid, Nathalie, Sothiet, Julie

Me voici toute mouillée, j'ai suivi un nuage...

L'atelier « Me voici toute mouillée, j'ai suivi un nuage » avait pour thème les planètes. Si le Soleil était une orange, Mercure serait un grain de sable, Vénus serait un grain de riz, la Terre et Mars seraient un pépin de raisin, Jupiter une boule de polystyrène, Saturne une bille, Uranus et Neptune des perles. Entre Mercure, Vénus, la Terre et Mars, qui sont des planètes rocheuses, et Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, qui sont des planètes gazeuses, il y a une ceinture d'astéroïdes. Lors de cet atelier, nous avons fabriqué un système solaire en carton. « Me voici toute mouillée, j'ai suivi un nuage » est un moyen mnémotechnique pour se rappeler de l'ordre des planètes.

Lou-Anne, Naomie, Romane, Charline

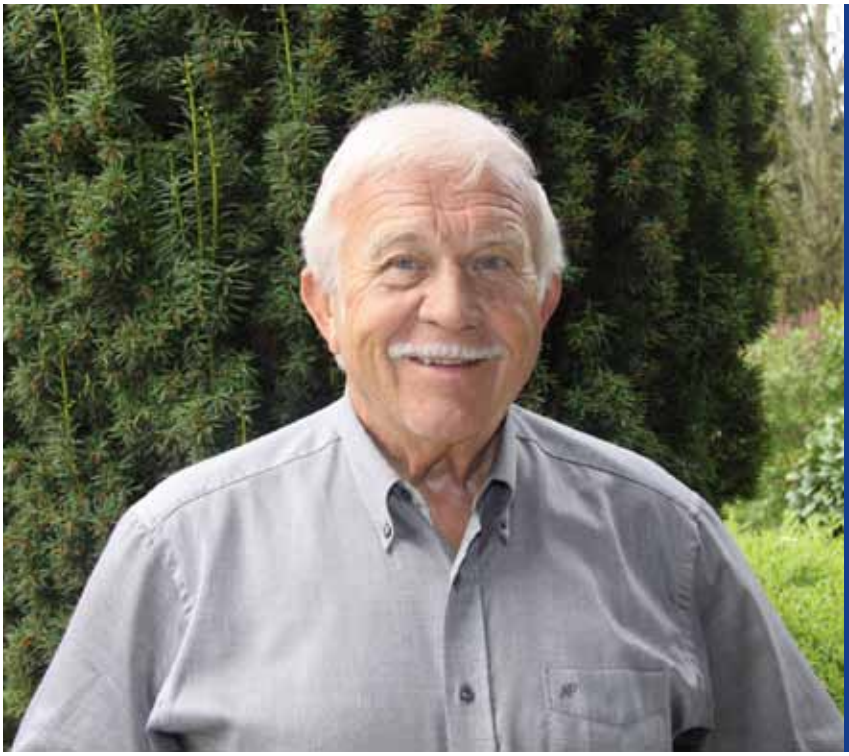

Roland Felten, nouveau Conseiller Municipal

La disparition de M. Yvon Baldo, Adjoint au Maire, a pour conséquence l'arrivée de Roland Felten au sein du Conseil Municipal de Terville. C'est en effet le candidat venant sur la liste « Ensemble pour Terville », immédiatement après le dernier élu, qui est appelé à siéger. L'installation de Roland Felten au sein de l'assemblée s'est déroulée lors de la réunion du Conseil Municipal le 26 mars dernier. Il siégera au sein de la commission permanente des finances et du personnel. Né le 12 septembre 1939, Roland Felten fut pendant plus de 30 ans boulanger-pâtissier à Thionville. Il est tervillois depuis 29 ans.

L'époustouflante réussite des filles du TFOC !

Les Bleues sont championnes de France et vainqueurs de la Coupe de France ! C'est l'apothéose d'une saison incroyable, un sans-faute qui aura vu les filles du TFOC, entraînées par Pompiliu Dascalu, réaliser un magnifique doublé Coupe de France amateurs – Championnat de DEF (Division d'Excellence Féminine) et préparer leur montée en ligue A pour la saison 2013-2014.
Ainsi, le TFOC, créé en 1993, fête ses 20 ans cette année de la plus belle des manières !

Le fabuleux destin des Bleues de Terville-Florange en quelques dates

- Championnes de France en 2002 et en 2005
- Vice-championnes de France et accession à la ligue A en 2007
- Championnes de France de DEF et accession à la ligue A en 2011
- Demi-finalistes de la Coupe de France en 2012

ATEJ : une Assemblée générale rythmée !

Près de 200 personnes, adultes et enfants confondus, ont assisté à l'Assemblée générale de l'ATEJ présidée par Dominique Faustini dans les locaux du 112.
Patrick Luxembourger, Maire de Terville, et ses Adjoints Denise Wagner et Jean-Paul Boulay avaient souhaité être présents lors de la présentation des bilans et des projets de l'ATEJ. Les associations Hemera, Ça marche à Terville, les Assistantes maternelles de Terville ainsi que Jean-Michel Delon, directeur d'école, avaient aussi fait le déplacement. La présence de la Fédération Départementale des Centres Sociaux, des centres sociaux « le Creuset » d'Uckange, « les Grands Chênes » de Veymerange, « Aux couleurs du Monde » de Yutz et de l'association Apsis-Émergence a prouvé que leur partenariat est bien une réalité. Tous ont également pu apprécier les démonstrations de danse et de hip-hop des enfants qui ont rythmé la soirée. Les autres activités étaient représentées sous forme d'expositions : alphabétisation, cours d'anglais, ateliers d'art, mosaïque, hatha yoga et yoga traditionnel.

Quelques chiffres sur l'ATEJ :
709 enfants accueillis
140 adolescents concernés par les actions ATEJ
Accueil du périscolaire : midi 243 enfants, soir 166 enfants, mercredis récréatifs 134 enfants.
Ces chiffres ont triplé en 10 ans.

La médiathèque a fait des bulles

La bande dessinée fut à l'honneur à la médiathèque, le temps d'ateliers et de rencontres sur le thème du dessin, avec l'association Exposika. Ces animations, encadrées par l'équipe de la médiathèque, ont plu à un public… de 7 à 77 ans, qui a pu découvrir les codes graphiques et narratifs du manga, appréhender les techniques de base pour réaliser des planches de BD et réaliser des croquis de personnages fantastiques.

Bon anniversaire Rose, Ambroisine et Marcel…

Le foyer des anciens a fêté l'anniversaire de trois de ses membres, Rose Schmitt, Ambroisine Weber et Marcel Muller, en présence de Yolande Vanduch, Adjointe au Maire. Un très bon anniversaire de la part du *Journal de Terville* !

L'Atelier Banal et ses projets

Patrick Luxembourger et son Adjointe Denise Wagner ont participé à l'Assemblée générale de l'Atelier Banal. Le Maire a profité de cette occasion pour saluer le travail de cette association, l'implication de son Président, Jean-Marie Thomas, celle de ses membres et évoquer ses projets d'avenir.

Les excellents résultats du Judo Club

La saison dernière, le Judo Club tervillois s'est distingué lors des différents passages de grade. Après trois années de judo, Éric Lallemand a dominé les compétitions réservées aux aspirants à la ceinture noire, puis a validé son kata qui lui a permis d'obtenir sa ceinture noire 1er dan tant convoitée. Laurent Guillaume et Guillaume Briesch ont quant à eux obtenu leur ceinture noire 4ème dan en accomplissant ensemble les katas requis. De son côté, Jean-Claude Briesch, l'entraîneur du groupe adulte du Judo Club tervillois, a dû réaliser une prestation d'une demi-heure, comprenant un kata, une prestation technique au sol, debout et en ju-jitsu devant un jury national, afin d'accéder au grade de ceinture noire 6ème dan ; ce grade se distingue des autres par ses couleurs rouge et blanche alternées. Jean-Claude s'est vu remettre sa ceinture bicolore le 19 janvier dernier à Paris lors de la cérémonie nationale des vœux de la Fédération française de judo.

Un accompagnement scolaire sur mesure

Encadré par une institutrice de Terville, l'atelier « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » de Terville (CLAS) propose à des jeunes Tervillois de les soutenir dans leur travail scolaire. Sarah, animatrice, et Mehdi, éducateur d'EPSIS Émergence, accueillent les primaires les mardis et jeudis de 17 h à 18 h 30 et les collégiens les lundis et vendredis de 17 h 30 à 18 h 30. Régulièrement, des lycéens bénévoles se joignent à eux pour renforcer l'équipe. Ce travail débouche sur un atelier journalisme le mercredi pour les primaires et les collégiens. L'oral n'est jamais négligé, les discussions et les débats ne manquent pas ! *(Renseignements : ATEJ.)*

La Chorale Saint-Charles sur le dancefloor

C'est une tradition dans la commune qui remonte à des décennies : le thé dansant de la Chorale Saint-Charles a encore une fois su réunir de nombreux adeptes des danses de salon au 112.

Passage de relais à la CLCV

Pour des raisons professionnelles, Évelyne Wowczuk, après de longues et efficaces années passées à la tête de la CLCV de Terville, a passé la main à Philippe Agré, élu à l'unanimité à la présidence de l'association. Le passage de témoin s'est déroulé au cours d'une soirée émouvante et sympathique.

Les « Passions Créatives » du club des femmes du 40ème RT

Près d'une centaine de personnes ont passé un excellent moment à la médiathèque, en présence du lieutenant-colonel Pierre-André Leroy et des membres du club des femmes du 40ème RT, présidé par Manuela Leroy. Accueillies par les élues Denise Wagner, Danièle Nalepa et le lieutenant-colonel, qui a remercié au nom du 40ème RT la Ville de Terville, les personnes présentes ont pu profiter à la fois de l'exposition des œuvres très diverses réalisées par les femmes du 40ème RT et de son « écrin », la médiathèque. Les artistes adhérentes du club sont visiblement douées car elles ont déjà remporté de nombreux prix régionaux et nationaux avec leurs œuvres.

Flashez ce code.

Les plus belles photos d'hiver

La municipalité a organisé un concours de photographies sur le thème « Terville en hiver » s'adressant à tous. La remise des prix a été organisée en présence de Denise Wagner, Béatrice Huot, Danièle Nalepa, élues de Terville. Chaque photographe en herbe a été primé.
Catégorie amateur jusqu'à 16 ans : 1er prix : GUTH Ema, 2ème prix : FORTES Mawell, 3ème prix : ATEJ Service Jeunesse, 4ème prix : SCHERSCHEL Lorie. Les autres prix : LETELLIER Laura, PETIT Chiara, MAECHLER Inès, KNIDEL Zoé.
Catégorie amateur + de 16 ans : 1er prix : WODECKI Chantal, 2ème prix : NALEPA Nicolas, 3ème prix : SINGER Lise, 4ème prix : ANGELETTI Valérie. Les autres prix : LETELLIER Évelyne, HEINRICH Sophie, WODECKI Thomas, WODECKI Irène, NALEPA Jean, CIUFFETELLI Thomas, BLUM Isabelle, LETELLIER Marynne.

Les enfants montrent l'exemple

« Les Tervillois peuvent être fiers d'avoir contribué à un beau projet, écologique et solidaire : Odile a reçu Floride, son chien guide d'aveugle ! Et c'est l'association "l'Alu du Cœur" qui a réuni les 15 000 € nécessaires. Son président, Frédéric Godart, était venu sensibiliser les élèves des écoles Marcel Pagnol et Le Moulin il y a deux ans. Il était accompagné de Christiane Ney dont la démonstration avec son chien d'aveugle avait séduit enfants et enseignants. La municipalité, enthousiasmée par le projet, avait aussitôt fait installer des containers pour que les familles puissent déposer leurs déchets d'aluminium dans les écoles. Avec succès puisque très vite les containers ont débordé. Pour fêter la remise de Floride à Odile par "l'Alu du Cœur", une dizaine d'établissements ont réalisé d'impressionnantes œuvres en aluminium de récupération. Les petits Tervillois et leurs enseignants ont réussi un énorme château fort assorti d'une magnifique chapelle. Ils seront exposés avant d'être recyclés, pour financer un nouveau chien guide d'aveugle. 20 tonnes d'alu recyclé, c'est 80 tonnes de minerai épargné, ainsi que 95 % d'énergie et des millions de litres d'eau économisés, plus un chien d'aveugle en cadeau bonus. Alors n'hésitez pas à apporter vos déchets d'aluminium à l'école ou contactez l'association (laluducoeur.e-monsite.com). » Nicolas Lemaire.

Flashez ce code.

La Chandeleur à la mode tervilloise...

Les enfants des mercredis récréatifs de l'ATEJ ont fêté la Chandeleur. Les petits cuisiniers se sont appliqués à lire la recette des crêpes et à en respecter les consignes. Leurs petits camarades n'avaient plus qu'à déguster.
Le comité du Tennis Club tervillois a également fait sauter les crêpes avec enfants et parents, aidés par Christine, Isabelle et Thomas. C'est un après-midi bien délicieux qu'ont passé nos sportifs !

La Chandeleur au TC Tervillois.

La Chandeleur à l'ATEJ.

« M. Palou et le jus de mots »

La compagnie « les Uns les Unes » a présenté avec succès au jeune public de la médiathèque une pièce interactive créée et coproduite par Roland Marcuola et Pascal Philippon, basée sur des textes courts aux formes d'écriture variées abordant des thèmes chers aux enfants et aux adolescents : l'amitié, l'amour, la justice, la liberté, la nature, la différence…

Spider-Man, Blanche-Neige, pirates et clowns !

L'ASSEC a organisé un beau carnaval pour les enfants du groupe scolaire Marcel Pagnol au 112. Après un magnifique défilé et l'élection du plus beau costume, les enfants ont profité d'un excellent goûter.
L'école maternelle Pomme d'Api a accueilli des princesses, des mariées, des pirates, des super-héros et des clowns… En ce jour de carnaval, tout était permis !

Le carnaval de l'ASSEC

Le carnaval de l'école Pomme d'Api

Un « inter » venant de l'espace…

Dans le cadre des projets éducatifs soutenus par la municipalité, les enseignants en élémentaire du groupe scolaire Marcel Pagnol ont accueilli un conférencier spécialiste de l'espace, Henry Mercier. Plus de 200 élèves du CP au CM2 ont participé à cette projection-conférence. Le conférencier a tenu en haleine les enfants en leur racontant les premiers pas sur la Lune et la formidable aventure de Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins, diaporama de photos à l'appui. Avec lui, les enfants se sont promenés dans l'espace sidéral, ont rencontré des comètes, des astéroïdes et des météorites, se sont promenés sur la Lune, ont fait la connaissance des différents satellites du Soleil et ont exploré la planète Mars.

La fête foraine a été inaugurée

Comme chaque année aux portes du printemps, la fête foraine s'est installée place de la Liberté, pour le plus grand bonheur des petits Tervillois. L'inauguration a rassemblé nombre d'élus tervillois, Denise Wagner, Christelle Hoël, Nathalie Sausy, Béatrice Huot, Danièle Nalepa, Jean-Christophe Froehlicher, ravis d'accueillir la famille foraine, Gérard Perrin à sa tête, à Terville.

De nouveaux sports au centre aéré

Durant les deux semaines de vacances d'hiver, les enfants du centre aéré de l'ATEJ ont pu découvrir des sports comme la boxe anglaise ou le tennis de table. L'ASTTT a initié les enfants aux secrets du tennis de table tous les jours dans leur gymnase. Ils ont tous été récompensés par un diplôme officiel ainsi que de petits lots généreusement offerts par le club. Tous attendent déjà avec impatience les prochaines vacances pour de nouvelles aventures sportives.

Moselle Macadam Jeunesse a fait le plein

À l'initiative des associations TC Tervillois et TFOC volley-ball, la première semaine des vacances de février a été organisée sous la forme d'un stage d'initiation mis en place par les éducateurs diplômés des deux structures. La seconde semaine des vacances de février était consacrée aux métiers de la forme sur le thème « bouger, danser, zumber », en partenariat avec l'association Tergymtonic, grâce à laquelle les jeunes se sont initiés au step, à la zumba et au cardio-boxing. Un stage de hip-hop était également proposé par l'ATEJ aux « Macadamiens », ponctué par une démonstration réalisée devant les parents et Jean-Christophe Froehlicher, conseiller délégué aux sports. Enfin, et ça c'était une nouveauté, l'association « Yoga – Éveil et Harmonie » a permis aux jeunes de découvrir la pratique de la relaxation. Carton plein pour Moselle Macadam Jeunesse, grâce à la motivation des associations tervilloises, de la Ville et du Département de la Moselle.

Flashez ce code.

Les seniors en promenade dans le Pays-Haut

Yolande Vanduch, Adjointe au Maire, a accompagné les anciens de Terville au musée des Émaux de Longwy, fabuleux témoignage d'un savoir-faire qui s'exporte depuis des décennies. Après cette visite, ils ont découvert le musée des Fers à repasser. Pour terminer en beauté cette journée, un goûter a été servi pour eux dans une pâtisserie de Longwy.

Zumbez avec Tergymtonic !

Nouvelle activité et pas des moindres de l'association Tergymtonic : la zumba, cette danse très physique venue du Brésil ! La dynamique association Tergymtonic propose aux Tervillois des cours de zumba chaque jeudi soir, soit à 19 h, soit à 20 h, à l'école Pomme d'Api. La première séance a connu une belle affluence. Jean-Christophe Froehlicher, Conseiller délégué aux sports, a pu le constater puisqu'il a participé à ce premier cours !

« 51 Pegasi b » s'est réunie en Assemblée générale

Présidée par Damien Kusior, l'association « 51 Pegasi b » a tenu son Assemblée générale, en présence de Denise Wagner, Adjointe au Maire, et, dans ce cadre, a présenté son bilan et ses projets. Rappelons que l'association se réunit tous les vendredis à 20 h 30 à La Terrasse et s'adresse à tous les passionnés et curieux du ciel.

« S'il te plaît, comment on fait un journal ? »

Invités par Valérie Amman, professeur des écoles, Frédérique, rédactrice du *Journal de Terville*, et Xavier, photographe, ont expliqué aux enfants les différentes étapes dans la conception d'un journal municipal. Les petits se sont montrés très intéressés, surtout quand ils ont appris comment faire un « chemin de fer ». Ils ont également adoré apprendre à faire des photos avec Xavier. Un grand merci à la maîtresse d'avoir accueilli l'équipe du journal. Et un grand merci à Yousra, Inel, Maxime, Clémence, Morgane, Nuria, Haïs, Emma, Luka, Marwa, Lilia, Joséphine, Tara, Mohamed, Nolan, Juan, Noé, Théo, Inès, Gianluca, Jules, Louie, Emy, Hylian pour leurs questions et leur gentillesse.

Les atouts de l'ADIT

L'Association de Défense des Intérêts Tervillois, présidée par Alain Ettinger, a organisé un concours de belote à La Terrasse. De nombreux participants ont ainsi pu mesurer leurs jeux et gagner de nombreux lots. Une expérience réussie, appelée à se renouveler.

Apprendre à nager avec le CLAS

Les adhérents du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), niveau primaire, ont suivi un stage à la piscine. À son issue, les jeunes participants ont obtenu le brevet de natation 25 m. Ils pourront ainsi participer aux activités nautiques proposées à l'avenir par l'ATEJ… et s'en réjouissent à l'avance.

Les filles ne comptent pas pour des prunes

Ce sont deux jeunes Tervilloises qui ont mis à l'honneur les sapeurs-pompiers à l'occasion du cross départemental. Elles sont d'ailleurs qualifiées pour le cross régional et national. Séverine Rayeur est arrivée 1re de sa catégorie « Jeune Sapeur-Pompier » et Maud Schaller, 2ème de sa catégorie « sapeur-pompier volontaire ». Bravo à elles. Le Chef de Centre Francis Harter, l'adjudant-chef Jean-Pierre Hoël et le responsable sport caporal Nicolas Huttin sont particulièrement fiers de ces résultats qui honorent le centre de Terville.

Jeanne Hergott a 107 ans

Terville accueille deux centenaires

C'est avec beaucoup d'émotion que Yolande Vanduch, Adjointe au Maire, et Nadine Conge, Conseillère Municipale, ont fêté à la maison de retraite « Les Tilleuls » l'anniversaire des deux femmes centenaires tervilloises, en présence de Constance Riné, Directrice d'Hospitalor. Aux côtés de Nicole Zullo, elles ont remis un magnifique bouquet de fleurs à Catherine Berdoll, 100 ans depuis le 12 février, et à Jeanne Hergott, 107 ans depuis le 20 mars. Catherine Berdoll a eu la joie d'avoir cinq enfants, Yvette, Ernest, Marc, Robert et Doris, notre collègue à la Ville de Terville. Jeanne Hergott a eu le bonheur d'avoir cinq enfants, Pierre, Bernard, Monique, Odile et Annie.

L'histoire de Toc Toc l'œuf racontée aux enfants

Les enfants de la Baleine Bleue ont accueilli avec enthousiasme et ravissement la conteuse Virginie Van Acker, qui leur a raconté les aventures de Toc Toc l'œuf, une histoire plutôt appropriée en cette veille de week-end de Pâques.

Pigeons : trop c'est trop !

La présence de nombreux pigeons rue Lyautey est la source de nombreuses nuisances importantes pour les riverains : bruit, fientes acides qui attaquent la pierre, risques de transmissions de maladies… C'est pourquoi la municipalité a entrepris une opération de capture de pigeons dans le quartier. Pour rendre efficace ce nettoyage de nuisibles, il est rappelé qu'il est interdit de donner à manger aux pigeons afin d'éviter leur prolifération et leur installation durable. Cette interdiction est réglementée par le Règlement sanitaire départemental.

Nouveau Président pour Terville Chasse Arc

À la suite de l'Assemblée générale de l'Association Terville Chasse Arc (ATCA), Daniel Zimmer a été nommé Président de l'association. Il prend la suite de David Touillaux. Bienvenue à Daniel Zimmer et nos meilleurs vœux de réussite dans ses projets pour l'association.

Anniversaires fêtés au FPA

Yolande Vanduch, Adjointe au Maire, et Nadia Dalla Favera, Conseillère Municipale, ont organisé une fête d'anniversaire au foyer Erckmann-Chatrian pour Angela, Marie, Héléna, Thérèse, Bernard, Henriette, Germaine, Jacqueline, Yvonne, Rosa, Anne, Frieda, Jeanne, Anne, Jeannine et Gilbert, autour d'un goûter et d'une animation musicale.

Une valse à trois temps...

C'est une animation musicale et dansante qui avait été réservée aux seniors, réunis pour un après-midi convivial à La Terrasse. Yolande Vanduch, Adjointe au Maire, a elle aussi esquissé quelques pas de danse, et Marcel Muller, le doyen du jour avec ses 95 printemps, a ému l'assemblée en improvisant une chanson sur l'amitié et la fête, et en remerciant le Maire et son équipe municipale pour ce moment festif et de franche camaraderie.

Les « Loulous lecteurs » bientôt à la médiathèque

Après une séance de test réussie, les « Loulous lecteurs », anciennement « Bébés lecteurs », reviennent à la médiathèque, le deuxième mardi de chaque mois, de 10 h à 11 h, à partir de juin. Ouverts aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte, les « Loulous lecteurs » seront animés par Virginie Bigel, qui fait partie de l'équipe de la médiathèque. Virginie a déjà plein de contes et d'histoires à raconter !

Quand civisme va de pair avec prévention routière

Les policiers municipaux Sylvie Clément et Éric Iacuzzo se sont rendus dans les classes maternelles et primaires des deux groupes scolaires pour apprendre aux enfants la prévention routière, en théorie et en pratique : monter et descendre d'un bus (prêté par la Trans Fensh), comment se comporter en tant que piétons, comment traverser la chaussée, etc. Ces interventions, teintées de civisme, sont toujours très appréciées par les enseignants et les parents d'élèves. Les élus Jean-Pierre Hoël et Robert Berardi n'ont pas manqué de souligner l'intérêt de cet apprentissage.

« *O tempora, o mores !* » : les élèves du Moulin remontent le temps

« *"Cela fait 75 ans que je n'ai pas remis les pieds ici."* Par ces mots, M. Joseph Morand, véritable mémoire tervilloise, introduisait une rencontre organisée par M. Leleux à l'école du Moulin entre les enfants de CM et trois personnalités tervilloises : Mme Nicole Zullo, Mme Gabrielle Derouallе et M. Joseph Morand. Ce moment d'échange intergénérationnel, qui s'inscrivait dans le cadre d'un projet sur les 75 ans de l'école, permit un instant de remonter dans le passé des écoles du village de Terville. Les enfants avaient préparé de nombreuses questions. Ils ont alors appris que, durant l'Occupation, les écoliers devaient saluer le portrait d'Hitler accroché dans les classes et que la cave de l'école du Moulin servait d'abri durant les bombardements. Mais aussi qu'après guerre du lait était distribué chaque matin, que les garçons étaient séparés des filles ou encore qu'il n'existait pas de salle d'informatique, de télévision ou de jeux vidéo. Le temps d'un après-midi, l'école du Moulin, lieu singulier de l'histoire de Terville, aura symbolisé le rapprochement entre les élèves d'aujourd'hui et ceux d'hier et montré qu'une école est aussi le creuset dans lequel se prépare l'avenir de chacun. » Gilles Leleux

L'orgue présenté aux enfants

En amont de l'inauguration de l'orgue de l'église Saint-Sébastien, dont la restauration a été financée par la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville », le Conseil Général de Moselle a proposé aux enfants des classes de CM1/CM2 des deux groupes scolaires de leur présenter l'orgue et son fonctionnement, aux côtés de l'organiste Olivier Schmitt. Des ateliers sur le son de l'orgue, au moyen d'un orgue miniature et d'une mallette pédagogique, ont été conduits dans les classes par Arnaud Théry, musicien intervenant dans les classes pour le Conseil Général.

Les nouveaux commerces

- Les cheminées **Ka par Ka**, M. Raymond Anselm, 35, rue d'Artois (tuba, ramonage, création conduits inox, crépissage, petite maçonnerie en tous genres, entretien et coupe espaces verts).
- La boulangerie pâtisserie salon de thé « **Culture Pain** », Mme Arenas, 18 A, rue de Verdun.
- **Badaboom**, Mme Isabelle Giraldi, salle de jeux pour enfants, 44, boucle du Ferronnier (salle de jeux pour enfants).

Juin

Dimanche 23 juin

// Journée pleine nature en famille

De 14 h à 17 h en forêt de Terville, proposé par la Municipalité, l'ATEJ et le Conseil Régional de Lorraine : petit raid d'aventure pour équipes mixtes parents/jeunes.

Mardi 25 juin

// « Terville fête ses sportifs »

À 18 h 30 au 112, parrainée par M. Aziz Djeffal, marathonien tervillois. Cérémonie municipale de récompenses aux sportifs tervillois méritants de la saison en cours.

Jeudi 27 juin

// AG d'Héméra

À 19 h, dans les locaux de l'ATEJ.

Vendredi 28 juin

// Mini-olympiades

Sur le stade Ernest Gutt, de 9 h à 16 h (sprint, course de haies, course relais, lancers de poids, de vortex, de disques et de javelots, sauts en hauteur et en longueur, course longue, parcours sportif). Remise des récompenses par Jean-Christophe Froehlicher, Sandra Fraquet et Béatrice Huot à 14 h 45.

// Pique-nique de l'ATNA

// Projection du film « foot et préjugés »

Par le SCT Football en présence des représentants du District, à 20 h, au 112.

Samedi 29 juin

// Fête du groupe scolaire Marcel Pagnol

De 9 h à 14 h 30 : organisée par l'ASSEC

Tous les mardis après-midi et jeudis matin

// Marche avec l'ATNA

Au départ de la place de la Liberté. Départs 14 h les mardis et 9 h les jeudis. Rens. 03 82 88 75 99 ou sur le site de la Ville : www.terville.fr

Juillet

Mardi 2 juillet

// Marche de l'ATNA

RDV 14 h sur la place de Liberté. Parcours de santé à Kédange-sur-Canner.

Jeudi 4 juillet

// Animation pour les seniors

Au plan d'eau

Les mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 juillet

// Raid citoyen

Jeudi 4 juillet

// Marche de l'ATNA

RDV 9 h sur la place de la Liberté.

Promenade en forêt d'Entrange.

Du mercredi 3 juillet au lundi 26 aout

La médiathèque met le paquet

- **mardi 9 juillet de 10 à 11 h :** Animation « Loulous lecteurs »
- **mercredi 10 juillet de 15 h à 16 h :** les histoires du mercredi

Jeux proposés aux enfants et adultes durant l'été (la médiathèque sera fermée au public un samedi sur 2 de 16 h à 18 h) :

- **samedi 13 juillet :** Grands mots croisés pour adultes
- **samedi 27 juillet :** Pictionnary pour les enfants
- **samedi 10 août :** Pictionnary pour les adultes
- **samedi 24 août :** Grands mots croisés pour les enfants

Animation pour enfants et parents : travail sur une grande fresque de 2 m sur 1 m, aux côtés de l'artiste-conteuse-animatrice Claire Pelosato (animation gratuite et sur réservation).

Fermeture annuelle de la médiathèque du lundi 26 août au samedi 31 août inclus.

Fermeture de la médiathèque les samedis 13 et 27 juillet et 10 et 24 août de 16 h à 18 h (en raison de l'organisation des jeux d'été pour les enfants et adultes)

Lundi 8 juillet

// Don du sang

Place de la Liberté, de 16 h à 19 h.

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août

// Centre aéré de l'ATEJ.

(plus d'information auprès de l'ATEJ ou sur http://www.terville.fr/rubrique-23.html)

Du mercredi 10 juillet au vendredi 26 juillet

// Moselle Macadam Jeunesse

13 juillet

// Fête nationale

Cérémonie au cimetière et dépôt de gerbe, à 19 h.

14 juillet à partir de 19 h

// Attention ! Bal et feu d'artifice

(thème Johnny Hallyday qui fête ses 70 ans) sur le même site : le plan d'eau !

Jeudi 18 juillet

// Animation pour les seniors

À La Terrasse

Dimanche 21 juillet

// Pique-nique citoyen

De 11 h à 18 h, dans le parc Châtillon. Organisé par la Municipalité et l'ATEJ, soutenu par le Conseil Régional de Lorraine dans le cadre du projet « Déclics Jeunes » : zumba, ateliers sportifs, animation musicale...

Animations pour les seniors

(Les animations de l'été vous seront reconfirmées)

Le foyer des anciens s'installera, pendant le temps des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente LE 112, à La Terrasse.

Dimanche 26 mai, après-midi : visite des « Vieux métiers » à Azannes (Meuse)
Lundi 10 juin, journée : visite du moulin et d'une ferme à Buding
Jeudi 13 juin : visite du moulin de Buding
Dimanche 16 juin : repas champêtre, parc Châtillon
Mardi 2 juillet, journée : pique-nique et jeux au plan d'eau de Terville
Jeudi 11 juillet, après-midi : visite de la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles
Jeudi 18 juillet, après-midi : jeux divers à La Terrasse
Jeudi 25 juillet, après-midi : sortie au jardin des papillons à Grevenmacher (Luxembourg)
Jeudi 1er août, après-midi : jeux divers à La Terrasse
Jeudi 8 août, après-midi : sortie à Amnéville, promenade sur le site
Mercredi 14 août : jeux divers à La Terrasse
Jeudi 22 août, après-midi : sortie aux jardins de Laquenexy
Jeudi 29 août : après-midi dansant au plan d'eau de Terville
Mardi 10 septembre : après-midi récréatif à La Terrasse
Mercredi 25 septembre : sortie à Perl
Mardi 15 octobre : déjeuner « Semaine du goût » à La Terrasse
Mardi 29 octobre : après-midi récréatif à La Terrasse
Mercredi 13 novembre après-midi : visite de la cathédrale de Metz

Hôtel de Ville

Nouveaux horaires d'ouverture :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 03 82 88 82 88
Fax : 03 82 34 22 21.
Permanences qui se tiennent au 3, avenue de Gaulle, appartement nº 24 :
– École des Parents et Éducateurs de la Moselle : le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
– Atelier cuisine : le jeudi de 9 h à 13 h 30.
– Médiation du voisinage : 2ème mercredi du mois, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous.
– CLCV : le mardi de 17 h 30 à 19 h.
Permanence de la FNATH, 28, rue Haute, chaque 3ème mercredi du mois, de 15 h à 17 h. Présidente de la section tervilloise : Monique Hummel

Cartes d'identité

À l'approche des vacances, veillez à vérifier la validité de vos cartes d'identité car les demandes sont plus importantes pendant ces périodes et les délais s'allongent.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Qui ? Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons.
Où ? À la Mairie de votre domicile.
Pourquoi ? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

L'info de la CLCV

L'état des lieux de sortie d'un logement est aussi important que l'état des lieux d'entrée et doit être fait sérieusement. Il s'agit d'une base pour la restitution de la caution. Les deux états des lieux sont comparés et les possibles détériorations y sont consignées pour une éventuelle retenue sur la caution. Si l'état de sortie ne fait état d'aucune détérioration, la caution doit vous être restituée dans son intégralité.

Médiathèque

7, rue du Marché – BP 50010
57181 Terville CEDEX
Tél. : 03 82 86 09 84

Horaires de la médiathèque :

· Mardi de 14 h à 18 h
· Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
· Vendredi de 14 h à 19 h
· Samedi de 14 h à 18 h
· Fermeture hebdomadaire : les lundis et les jeudis

Les rendez-vous de la jeunesse :
– Les Loulous lecteurs, le deuxième mardi de chaque mois de 10 h à 11 h, soit pour les prochains le mardi 14 mai et le mardi 11 juin 2013. La séance se compose d'un temps de lectures d'histoires par Virginie et d'un temps de lectures personnelles par l'adulte accompagnant. 15 enfants maximun âgés de 0 à 3 ans. Inscription au 03 82 86 09 84.
– Les « histoires du mercredi », le deuxième mercredi de chaque mois de 15 h à 16 h : 1re séance le mercredi 12 juin 2013 (1/2 h d'histoires et 1/2 h d'activités sur un thème). 10 enfants maximum âgés de 4 à 6 ans. Inscription au 03 82 86 09 84.
Ces animations se dérouleront au rez-de-chaussée.

Naturalisation

Suite à une réorganisation des services de la Sous-Préfecture, l'instruction des dossiers de naturalisation par décret et par mariage est transférée à compter du lundi 21 janvier 2013 à la Préfecture de la Moselle.

Animaux abandonnés

La Ville de Terville a un partenariat avec le Refuge de Bouba, ferme Moreau à Ranguevaux, pour récupérer tout animal errant sur la voie publique, maltraités ou abandonnés. Vous pouvez le contacter 7 jours/7 au 03 82 50 24 48 ou 06 99 94 27 88.

Autorisation de sortie de territoire

La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes, au sein des couples, et à leurs incidences sur les enfants a renforcé le régime des interdictions de sortie de territoire national pour les mineurs en étendant au juge des enfants le pouvoir précédemment réservé au juge aux affaires familiales d'ordonner ces mesures et en prévoyant leur inscription non plus sur le passeport mais au fichier des personnes recherchées par le procureur de la République.
Ainsi, depuis le 1er janvier 2013, la conséquence de ce renforcement est la suppression :
- des autorisations de sortie de territoire (AST) individuelles concernant les mineurs français que la municipalité délivrait jusqu'à présent ;
- des autorisations de sortie du territoire collectives concernant les mineurs français effectuant des voyages scolaires à l'étranger ou faisant partie de colonies de vacances ;
- des laissez-passer préfectoraux qui pouvaient encore être délivrés pour les mineurs de moins de 15 ans qui se rendaient sans titre en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse.
Sur le plan pratique, un mineur français pourra franchir les frontières sans AST, mais muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

Pigeons

La municipalité va notamment entreprendre une opération de capture de pigeons dans les prochains jours. Pour rendre efficace ce nettoyage de nuisibles, je me permets de vous rappeler qu'il est interdit de donner à manger aux pigeons afin d'éviter leur prolifération et leur installation durable. Cette interdiction est réglementée par le Règlement sanitaire départemental et est passible d'une amende de 3ème classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €.

La collecte des objets encombrants

- 2ème trimestre, les mardi 4 juin et mercredi 5 juin

COLLECTE DU MARDI 4 JUIN ET DU MERCREDI 5 JUIN

Village : rue Haute, rue Basse, rue du Marché, rue de Wain, rue de la Meulerie, allée du Parc, chemin des Jonquilles, chemin des Violettes.
Cité de Verdun (individuels) : rue Ribot, rue Maurice Barrès, rue Victor Hugo, rue Paul Doumer, rue Pasteur.
Acacias (individuels) : rue de Lorraine, rue de Champagne, rue d'Artois.
ZAC (individuels) : allée Simone de Beauvoir, rue Gabriel Péri, rue Paul Langevin, boucle Denis Papin, rue Joliot-Curie, rue Louis Aragon, rue Émile Zola, rue Jacques Prévert, impasse George Sand, impasse Faraday, allée Jules Ladoumègue, chemin des Pâquerettes, place Lulli, place Jean XXIII, allée Jacques Anquetil, rue Jean-Marie Pelt.
Parc Mon Logis : rue Thiers, rue des Jardins, place des Jasmins, rue Fabert, impasse des Lilas, impasse des Hortensias, rue Paul Déroulède, rue Ambroise Thomas, rue Gambetta. Route de Verdun, rue du Séliguet, rue du Cimetière, rue Maréchal Lyautey, rue Maréchal Foch, allée des Pépinières, impasse Saint-Nicolas, cité Jeanne d'Arc. Route de Marspich, rue François Fousse, rue de la Forêt, rue Saint-Jean, rue Saint-Antoine. Rue Le Kem.

DÉFINITION DES OBJETS ENCOMBRANTS

Sont compris dans la dénomination des objets encombrants ménagers : les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, peuvent être chargés par deux personnes dans la benne et dans la limite de 2 m³ par habitation et par collecte, à condition d'être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte et de respecter les normes ci-dessous :
· Poids maximum de l'objet : 100 kg
· Longueur maximale de l'objet : 2 m
· Volume maximum de l'objet : 1,5 m³
Les objets ne pouvant être collectés par leur nature (pouvant entraîner la détérioration du véhicule de collecte) sont les suivants :
Pour l'électroménager : Cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout (réservoir vide), TV et matériels hi-fi, etc.
Pour le mobilier d'ameublement : Table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, chevet, commode, salon de jardin, parasol, etc.
Pour les appareils de chauffage et sanitaire : Radiateur, chaudière démontée, cumulus, ballon d'eau chaude, chauffe-eau, lavabo, baignoire, bac à douche, bidet, etc.
Et les objets divers, tels que : Vélo, poussette, landau, table à repasser, jouet, divers articles de cuisine, articles de sport, emballage carton (plié et ficelé), etc.

Chiens en laisse

Nous vous rappelons que par arrêté n° 2248, la municipalité oblige le port de la laisse dans tous les parcs de la commune, espaces verts, forêt domaniale et parcours de santé. Par arrêté n° 1822, les chiens sont interdits dans les parcs situés rue de Normandie et au quartier des Sculpteurs. D'une manière générale, la loi impose le port de la muselière et la tenue en laisse des chiens catégorisés. L'article 99.6 du Règlement sanitaire départemental de la Moselle prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Avis au public

Par arrêté n° 2808 en date du 6 mai 2013, le Maire de Terville a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la protection de l'environnement portant sur la réalisation par la SNCIF PLEIN EST d'un ensemble commercial Greencenter sur le secteur de la Petite Ouette à Terville. L'enquête se déroulera du 30 mai au 28 juin 2013 à l'Hôtel de Ville (Direction des Services Techniques et de l'Environnement). Le public y sera reçu aux heures d'ouverture habituelles. En outre, Mme Friedrich, Commissaire-Enquêteur, se tiendra à votre disposition à l'Hôtel de Ville aux dates suivantes : le jeudi 30 mai, de 8 h 30 à 10 h 30 ; le lundi 10 juin, de 14 h 30 à 16 h 30 ; le mardi 18 juin, de 9 h 30 à 11 h 30 ; le vendredi 28 juin, de 15 h à 17 h. Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être déposées dans un registre d'enquête à la Direction des Services Techniques et de l'Environnement.

Numéros utiles

· Les pompiers : 18
· La police nationale – urgences : 17 / Informations : 03 82 53 39 80
· Le SAMU : 15

- Les ambulances Berardi à Terville : 03 82 88 51 31
- La police municipale : 03 82 88 79 78
- Enfance en danger – numéro Vert (gratuit) : 0 800 056 789
- La pharmacie de garde et le médecin de garde : 03 82 59 18 18
- L'Hôtel de Ville de Terville : 03 82 88 82 88
- L'association AFEP – écrivain public : 03 82 82 06 09
Permanence au 29, boulevard Jeanne d'Arc à Thionville tous les jours de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
- Médiation sociale : 03 82 53 83 17 (permanence à Terville 3, avenue de Gaulle, les 2ème et 3ème mardis du mois).
- École des parents et des éducateurs de Moselle : 03 87 69 04 87
- ATEM : 02 82 34 58 82
- Centre Georges Brassens : 03 82 34 14 14
- Point Info Jeune : 03 82 82 70 12
- SOS Amitié Metz Lorraine : 03 87 63 63 63
- Services des Eaux de Thionville :
  – Service Technique : 03 82 54 84 00
  – Abonnement : 03 82 52 31 81
- Presbytère de Veymerange : 09 52 71 15 32 ou 03 82 50 40 06

Attention ! CLCV : nouveau numéro de téléphone : 07 62 27 95 56. Adresse Internet : clcvterville@laposte.net (l'ancienne adresse mail reste valable). Les horaires de permanences sont désormais les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30 au 3, avenue de Gaulle à Terville.

Tervillois nés en 1948

La Ville de Terville cherche à entrer en contact avec les personnes nées en 1948 pour pouvoir les informer des activités et festivités de l'année 2013, et les inscrire parmi les récipiendaires des bons d'achat de fin d'année.
Contact : 03 82 88 75 93.

Fonctionnement des services les jours fériés :

En raison de la Pentecôte, la mairie sera fermée du vendredi 17 mai 2013 à 17 heures au mardi 21 mai 2013 à 8 heures 30.

En raison de l'Assomption, la mairie sera fermée du mercredi 14 août 2013 à 16 heures au vendredi 16 août 2013 à 8 heures 30.

En raison de la Toussaint, la mairie sera fermée le jeudi 31 octobre 2013 à 16 heures jusqu'au lundi 4 octobre 2013 à 8 heures 30.

En raison de la fête de l'Armistice, la mairie sera fermée du vendredi 8 novembre 2013 à 17 heures jusqu'au mardi 12 novembre 2013 à 8 heures 30.

Incivilités

Entre deux ramassages de déchets ou d'objets encombrants dont les dates vous sont régulièrement communiquées, nous vous recommandons d'utiliser les services de la déchetterie pour vos ordures, canapés, matelas et tout autre objet encombrant. Une ville ne peut être propre sans le concours de ses habitants. Nous vous en remerciant par avance et vous rappelons l'adresse de notre déchetterie : ZAC Metzange Thionville, route de Buchel – 57100 Veymerange – Tél. : 03 82 34 47 61

Soyez bénévoles aux Restos du cœur de Thionville

Pour leur prochaine saison, les Restos du cœur de Thionville recherchent des bénévoles impliqués et sérieux pour participer à la distribution ou à la « ramasse » des stocks. Il est en général demandé un minimum de trois heures de disponibilité hors week-end. Si vous avez envie de vous mobiliser pour la cause des Restos ou tout simplement vous renseigner à ce sujet, n'hésitez pas à appeler M. Yves Kunegel, Tervillois, au : 03 82 58 62 47 / 06 75 25 01 14.

Bénévoles pour aide aux devoirs

L'ATEJ recherche, dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, des bénévoles disponibles pour encadrer l'aide aux devoirs.
Des enfants de CM1, CM2, 6ème et 5ème sont accueillis :
- Lundi – vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 (secondaires)
- Mardi – jeudi de 17 h à 18 h (primaires)

Vous êtes dynamique et disponible ? Rejoignez l'équipe de l'ATEJ !
Contact : ATEJ
4, rue Haute – 57180 TERVILLE
03 82 34 14 14
secretariat@atej.fr

Atelier hip-hop de l'ATEJ

L'année dernière, le hip-hop proposé dans le cadre d'une activité Jeunesse a fait le plein. Grâce aux entraînements assidus, les résultats ne se sont pas fait attendre. Les jeunes en redemandent ! Pour les satisfaire, l'ATEJ leur propose donc un nouvel atelier loisirs. Vous voulez vous éclater, découvrir les joies de l'expression corporelle sous l'égide d'une intervenante professionnelle ? Alors rejoignez-nous le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30 sauf pendant les vacances au Caveau.
Tarif :
- 5 € d'adhésion
- 80 € pour les Tervillois
- 150 € pour les extérieurs à Terville

(Possibilité de paiement échelonné)
Certificat médical obligatoire
Renseignements et inscriptions à l'ATEJ, 4, rue Haute 57180 TERVILLE 03 82 34 14 14

Noms sur les boîtes à lettres

La municipalité reçoit en retour beaucoup de courriers non distribués. Les recenseurs ont également remarqué beaucoup de boîtes à lettres incomplètes. Pour faciliter le travail de la Poste et celui de la municipalité, il serait souhaitable d'inscrire sur votre boîte à lettres les noms de toutes les personnes vivant à cette même adresse. Nous vous en remercions par avance.

Plus besoin de vous déplacer pour ces deux formalités

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.
Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).
La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider.
La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille.
L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.service-public.fr : on peut l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer ! Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire).

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les habitants de Terville peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.
La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider.
La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

TERVILLE

La Municipalité et les Tervillois sont fiers et félicitent les filles du TFOC, Championnes de France, Vainqueurs de la Coupe de France !

Bravo...

et bon anniversaire au TFOC !

2013 : le TFOC fête ses 20 ans.
2013 : les Bleues du TFOC, entraînées par Pompiliu Dascalu, ont réalisé un magnifique doublé Coupe de France amateurs / Championnat de DEF et préparent leur montée en ligue A pour la prochaine saison.

Le fabuleux destin des Bleues de Terville-Florange en quelques dates

- Championnes de France en 2002 et en 2005
- Vice-Championnes de France et accession à la Ligue A en 2007
- Championnes de France de DEF et accession à la ligue A en 2011
- Demi-finalistes de la Coupe de France en 2012